

1^{ère} Balade gourmande autour de Chantraine

Concours de la chaussette extravagante



Règlement du concours de chaussettes extravagantes

Le concours de chaussettes extravagantes est destiné aux adultes et aux enfants participant à la Balade Gourmande de Chantraine le 27 mai 2018. Il a pour but de créer une animation conviviale.

Conditions de participation

Chaque participant au concours doit être inscrit à la Première Balade gourmande de Chantraine qui aura lieu le 27 mai 2018. La participation au concours est gratuite. Les participants choisissent de concourir dans l'une des trois catégories suivantes : individuel (une paire de chaussettes extravagantes), couple (deux paires de chaussettes extravagantes), ou groupe, (minimum quatre paires de chaussettes extravagantes). Il n'y a pas de condition d'âge. Chaque participant s'engage à respecter le présent règlement. Les participants trouveront sur le parcours de la Balade Gourmande un stand photo. Ceux qui souhaitent participer au concours pourront se faire photographier individuellement, en couple ou en groupe avec bien sûr leurs chaussettes extravagantes. L'association Ranaventure choisira 10 photos dans chacune des trois catégories précitées.

Critères jugés : originalité et esthétique

Les 10 photos retenues dans chaque catégorie seront affichées sur le stand de la Balade Gourmande de Chantraine. La photo qui recueillera le plus de « j'aime » dans chacune des trois catégories aura gagné. Les vainqueurs devront se rendre sur le Stand de l'Association Ranaventure Balade Gourmande à 16 h 00 afin de récupérer leur lot. Au-delà le lot sera perdu.

Une coupe et une surprise seront remises au gagnant de la catégorie « individuel »

Une coupe et une surprise seront remises aux gagnants de la catégorie « couple ».

Une surprise sera remise aux gagnants de la catégorie « groupe » (Minimum 4 personnes).

Droit de publicité et droit à l'image

Les participants au concours acceptent implicitement de se faire photographier. Leurs photos pourront être utilisées librement par l'association Ranaventure de Chantraine, sans aucune contrepartie financière, pour des articles de presse, des affiches, des publications sur internet (site et page Facebook de la Balade Gourmande de Chantraine) et tout support visant à promouvoir la Balade Gourmande de Chantraine. La non-acceptation de cette clause entraîne l'exclusion du concours.

Informations complémentaires



Le règlement du concours peut être modifié à tout moment et sans préavis.

Le fait de participer au concours de chaussettes extravagantes implique l'acceptation pleine et entière des clauses du présent règlement. Tout cas non prévu par le règlement sera soumis au Président de l'Association Ranaventure de Chantraine.

Pour tout contact, joindre Jean-Daniel Boxberger au 06-79-81-31-67.

